

# DP

Diluant pour primaires monocomposant et laques bicomposant



## DESCRIPTION

Le diluant-nettoyant **DP** peut être utilisé avec les primaires monocomposant Nautix ainsi que les finitions bicomposant. Ce produit est particulièrement recommandé pour faciliter leur application et pour nettoyer les outils.

Nautix **DP** s'utilise avec les produits Nautix suivants :

- Primaires PO, IA, PA, P1 (et éventuellement pour Epoxygard, HPE, PE, U2, Nx194)
- Laques L2, vernis VA2 et antidérapant NAUTIX GRIP.
- Finition de glisse WHITE T.SPEED.

## CARACTÉRISTIQUES

Finition	Translucide
Point éclair	PE > 36°C
Conditionnement	0,75L et 2,5L
Délai d'utilisation	5 ans

## PROTECTION DES OPÉRATEURS

- Travailler dans un endroit bien ventilé, porter des vêtements de protection, des gants, des lunettes et un masque adapté. Si l'endroit n'est pas ventilé, vous devez absolument utiliser un masque (EC Standard : AB).

## PROCÉDURE

### Brosse / Rouleau

- Dilution : de 5% à 10% (en volume)

### Pistolet

- Dilution : de 15 à 25% (en volume)

### Airless

- Pas de dilution ou 5% maximum (en volume)

### Conseils spécifiques

Attention : la dilution augmente considérablement le temps de séchage avant recouvrement.

En cas de dilution importante, appliquer en passes fines pour permettre une évaporation rapide des solvants.

Ne pas diluer au-dessus de 25% au risque de détériorer les propriétés mécaniques de la peinture.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Transport et stockage

- Le produit doit être transporté et stocké dans des bidons hermétiquement clos et non perméables aux solvants.
- Ne pas exposer à l'air libre, ni au soleil, ni à des températures extrêmes. Reboucher les bidons après usage, retourner les pots et les conserver entre 10°C et 25°C.

### Sécurité

- Pour plus d'informations, les fiches de données de sécurité (FDS) sont disponibles auprès de Nautix, des revendeurs ou des importateurs.

### Déchets

- L'élimination des bidons vides et déchets souillés doit être effectuée conformément aux prescriptions du règlement municipal en vigueur sur le traitement des produits dangereux, comme par exemple le dépôt en déchèterie ou l'utilisation de poubelles dédiées. Ne pas jeter les résidus dans les égouts ou les cours d'eau.

### Général

- Les informations données dans cette fiche ne sont pas exhaustives. Toute personne utilisant ce produit à des fins autres que celles recommandées, sans confirmation préalable écrite de notre part quant à la faisabilité d'un tel usage, le fait à ses propres risques. Nautix ne saurait être tenu pour responsable. Ces informations peuvent être modifiées sans préavis.

